



20% DE PRÉCARITÉ dans la Santé et l'Action sociale **UN SCANDALE !**

Agissons pour intégrer tous les précaires !

COMMENT SE LOGER, SE NOURRIR, SE VÊTIR, SE DÉPLACER, SE FORMER... ?

Telles sont les questions que posait Virginia Henderson, une théoricienne des soins infirmiers préconisant une prise en charge globale des patients au travers des 14 besoins fondamentaux de l'être humain. Si à ce jour, dans nos services, nous ne faisons plus référence aux actions qu'elle préconisait, en revanche, les besoins fondamentaux perdurent, pour le patient mais également pour la femme, l'homme citoyen en bonne santé.

Comment se loger, se nourrir, se vêtir, se déplacer, se former...? Telles sont les questions posées à tous, mais plus particulièrement à la grande masse des collègues précaires qui travaillent au quotidien dans nos établissements publics, privés lucratifs ou associatifs sur des postes vacants et qui, de par leur statut précaire, n'ont même pas accès aux logements, ni au crédit.

Ils sont ASH, Educateurs, psychologues, auxiliaires de vie, aides soignant-e-s, infirmier-e-s, ouvrier-e-s, secrétaire médicales. Au nombre de 250 000 pour la seule Fonction publique hospitalière, ils participent au quotidien à la prise en charge et aux soins des patients, des résidents, des usagers. Ils sont le plus souvent sous contrats à durée déterminée, renouvelables ou non tous les 1, 3 ou 6 mois, sur des postes vacants depuis parfois 3, 6, 10 ans. Contrats Aidés, contrats juniors, contrats seniors succèdent aux anciens TUC, SIVP...

**« On les accueille dans le service, on les forme avec difficulté compte tenu des sous effectifs et on les jette comme des « kleenex » du jour au lendemain et un autre arrive ! »
Ils n'ont qu'un droit, celui de se taire et de subir !**

Ce constat, largement partagé dans nos établissements, justifie pleinement le fait que nous connaissons une véritable dégradation de nos conditions de travail et que ces femmes, ces hommes, nos collègues sont devenu-e-s la première variable d'ajustement des décisions prises par le gouvernement et des applications faites par les ARS et les directions d'établissement.

Une politique qui préconise :

- ⇒ la réduction des déficits,
- ⇒ les plans de retour à l'équilibre,
- ⇒ les suppressions de lits, de services, soit « L'hôpital entreprise, la Santé entreprise ».

Une politique qui draine les budgets de nos établissements, de la Sécurité Sociale et des collectivités publiques vers les actionnaires des trusts de la santé sous toutes leurs formes : groupes du bâtiment, industries pharmaceutiques, ou encore banques financières.

👉 Nous réaffirmons que la Santé, l'Action Sociale ne doivent pas être une source de production, de compétitivité et de rentabilité. Soigner, accompagner des femmes, des hommes, justifie pleinement de pouvoir travailler correctement dans un grand service public de la Santé et de l'Action sociale.

Comment y parvenir ? Dans nos services, dans nos équipes pluridisciplinaires, dans nos établissements avec nos organisations syndicales, opposons-nous à tout départ de nos collègues précaires et exigeons avec eux, leur intégration définitive sur des emplois stables, des emplois statutaires.

👉 Nous appelons nos collègues de la Santé et de l'Action Sociale à dire « STOP AU SCANDALE DE LA PRÉCARITÉ » et dès à présent exiger l'intégration de nos collègues précaires.

Le 6 décembre prochain,

la CGT invite l'ensemble des professions et des territoires à agir dans le cadre de la

JOURNÉE D'ACTION POUR L'EMPLOI, CONTRE LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ !

